

Conseil d'administration

Musée du Louvre-Lens

mardi 30 juin 2015

Compte rendu de la réunion

Ordre du jour

I.	Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 avril 2015.....	6
II.	Rapports.....	6
	2.1. Présentation de la Galerie du Temps de décembre 2015.....	6
	2.2. Programmation et calendrier des prochaines expositions temporaires	13
	2.3. Synthèse du diagnostic des désordres observés dans le parc du musée	16
	2.4. Stratégie de communication institutionnelle : propositions de l'assistance à maîtrise d'ouvrage..	19
III.	Délibérations	25
	3.1. Rapport définitif de la Chambre régionale des comptes	25
	3.2. Rapport d'activités des services.....	27
	3.3. Compte de gestion 2014 : budget principal et annexe.....	28
	3.4. Compte administratif 2014 : budget principal et budget annexe.....	28
	3.5. Affectation de résultat : budget principal et annexe	28
	3.6. Constitutions de provisions : budget principal et annexe	29
	3.7. Budget supplémentaire 2015 : budget principal et annexe	29
	3.8. Tableaux des effectifs et des emplois	30
	3.9. Gestion des stocks – budget annexe cafétéria	30
	3.10. Extension de la grille tarifaire à destination des comités d'entreprise	31
	3.11. Convention de partenariat entre le Musée du Louvre-Lens et le Palais des Beaux-Arts de Lille ...	31
	3.12. Convention de partenariat entre le Musée du Louvre-Lens et le Musée des Beaux-Arts de Valenciennes	31
	3.13. Convention avec le centre de gestion 62 pour la mise à disposition de personnel pour la réalisation de missions d'assistance, de conseil, et d'inspection en santé et sécurité du travail .	32
	3.14. Approbation de l'avenant à la convention entre la Ville de Lens et le musée	33
	3.15. Instauration de périodes et d'indemnités d'astreinte	33

3.16. Composition de la Commission d'appel d'offres	33
3.17. Autorisation de lancement de marchés.....	34
3.18. Attribution de marchés	34
IV. Pour information	34
4.1. État des conventions/Contrats signés par le Directeur	34
V. Questions diverses	35

Étaient présents :

Cathy APOURCEAU-POLY, Conseillère Régionale Nord Pas-de-Calais (pouvoir à Christophe PILCH à partir de 16 h 40)

Hervé BARBARET, Administrateur Général du Musée du Louvre

Anne-Laure BEATRIX, Directrice des relations extérieures du Musée du Louvre

Éric CASSOU-RIBEHART, Représentant du personnel du musée du Louvre-Lens

Frédéric CHEREAU, Conseiller Régionale Nord Pas-de-Calais (départ à 16 h 20, avant les délibérations)

Audrey CIENIEWSKI, Représentante du personnel du musée du Louvre-Lens

Pierre CLAVREUIL, Secrétaire Général des Affaires Régionales

Françoise COOLZAET, Conseillère Régionale Nord Pas-de-Calais

Marie-Christiane de la CONTÉ, Directrice Régionale des Affaires Culturelles

Philippe DUQUESNOY, Représentant de la CALL

Jannic DURAND, Directeur du département des objets d'art du Musée du Louvre

Claudia FERRAZZI, Personnalité qualifiée (pouvoir à Hervé BARBARET à partir de 16 h 40)

Catherine GÉNISSON, Vice-présidente du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais

Sophie JUGIE, Directrice du département des sculptures du Musée du Louvre

Jean-Yves LARROUTUROU, Personnalité qualifiée

Yannick LINTZ, Directrice du département des arts de l'islam du Musée du Louvre

Jean-Luc MARTINEZ, Président-directeur du musée du Louvre (pouvoir de M. Philippe RAPENEAU)

Évelyne NACHEL, représente Michel DAGBERT (Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais)

Bernard PACORY, Personnalité qualifiée

Daniel PERCHERON, Président du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais

Pascal PERRAULT, Directeur Administratif du Musée du Louvre

Marielle PIC, Directrice du département des antiquités orientales du Musée du Louvre

Christophe PILCH, Conseiller Régional Nord Pas-de-Calais

Sylvain ROBERT, Maire de Lens

Anne-Solène ROLLAND, Directrice de la recherche et des collections du Musée du Louvre

Participaient également à la réunion :

Hélène CORRE, Adjoint au Maire déléguée à la Culture de la Ville de Lens

Xavier DECTOT, Directeur du musée Louvre-Lens

Nicolas FEAU, Conseiller de Monsieur le Président-Directeur du Louvre

Catherine FERRAR, Administratrice Générale du Louvre-Lens

Isabelle LAFORCE, Directrice de la Culture du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais

Bertrand LE MOINE, Directeur des Affaires Culturelles du Conseil Départemental

Elvire PERCHERON, Administratrice Adjointe déléguée à la communication et aux publics

Serge SCHNEIDERMAN, Chargé de missions, cabinet du Président du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais

Ludovic VIGREUX, Administrateur Adjoint chargé des ressources du Musée du Louvre-Lens

Étaient excusés :

Jean-Jacques AILLAGON, Personnalité qualifiée

Jean-François CARON, Conseil Régional Nord Pas-de-calais

Jean-François CORDET, Préfet de Région, représenté par Pierre Clavreuil, Secrétaire Général des Affaires Régionales

Michel DAGBERT, Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, représenté par Evelyne Nachel

Vincent POMARÈDE, Directeur de la Direction de la médiation et de la programmation culturelle

Philippe RAPENEAU, Conseil Régional Nord Pas-de-calais

Anne-Sophie TASZAREK, Conseil Régional Nord Pas-de-calais

La séance, présidée par Jean-Luc MARTINEZ, est ouverte à 14 heures 45.

M. LE PRÉSIDENT.- Mesdames et Messieurs, nous allons ouvrir ce conseil d'Administration du musée du Louvre-Lens, que j'ai le plaisir de présider aux côtés de Daniel PERCHERON, après avoir obtenu le quorum.

Je vous propose de désigner comme secrétaire de séance Catherine GÉNISSON qui procédera à l'appel.

Je dois excuser M. Vincent POMARÈDE, qui n'a pas pu se joindre à nous.

M. Jean-François CORDET, le Préfet de Région, est représenté par M. Pierre CLAVREUIL, que je peux féliciter publiquement pour ses nouvelles fonctions de...

M. PERCHERON.- ... Secrétaire général des affaires régionales !

M. LE PRÉSIDENT.- Sont absents :

- M. Michel DAGBERT, représenté par Mme Évelyne NACHEL ;
- M. Jean-François CARON ;
- M. Philippe RAPENEAU, qui a donné pouvoir à M. Daniel PERCHERON ;
- Mme Anne-Sophie TASZAREK ;
- M. Jean-Jacques AILLAGON.

Avant de donner la parole à Catherine GÉNISSON pour faire l'appel, je commence ce Conseil d'Administration par quelques nouvelles.

Comme vous le savez, puisque certains d'entre vous ont pu la visiter, nous avons eu la chance de pouvoir ouvrir cette belle exposition temporaire pour l'été « D'or et d'ivoire », consacrée aux relations entre Paris, Sienne, Florence et Pise de la fin du XIII^e siècle au début du XIV^e siècle, dont le Directeur, Xavier DECTOT, est l'un des commissaires en compagnie de notre collègue, Directrice des musées de Saint-Omer, Marie-Lys MARGUERITE.

La presse s'en est fait largement l'écho : c'est une très belle exposition pour laquelle je voudrais saluer le travail du service pédagogique. Elle est remarquable, au-delà de la qualité des prêts et du travail scientifique fourni.

Vous savez aussi que nous préparons l'exposition « Métamorphoses ». Certains d'entre vous sont allés voir ce projet.

Depuis plusieurs années, nous avons proposé à un collègue de la région une véritable carte blanche pour présenter la richesse des patrimoines des musées de la région Nord – Pas-de-Calais. Cette année, notre collègue Directeur de la Piscine à Roubaix, Bruno GAUDICHON, a relevé le défi avec une acquisition récente de la collection, autour de laquelle il a dressé un panorama de l'utilisation d'illustrations et du rôle du poème d'Ovide dans l'art occidental, de l'Antiquité à nos jours.

Autre élément d'actualité que je voudrais porter à votre attention, qui concerne ce territoire : à Liévin, mardi prochain, dans une semaine exactement, nous pourrons annoncer le lauréat de cabinet d'architecture choisi pour construire le Centre de conservation et de réserve du Louvre. Il s'installera à Liévin tout près du parc du Musée. La construction est prévue en 2017 pour une ouverture en 2018.

Je voudrais terminer cette introduction en saluant le travail d'Hervé BARBARET qui nous quitte en tant qu'Administrateur Général du Musée du Louvre.

M. PERCHERON.- Non, ce n'est pas possible. Il faut voter, Monsieur le Président, nous ne pouvons pas perdre M. Hervé BARBARET !

Mme GÉNISSON.- Nous allons le séquestrer, je pense !

M. LE PRÉSIDENT.- La Ministre de la Culture lui a proposé de diriger le Mobilier National, vaste institution particulièrement importante et qui mérite un travail de fond.

Je lui souhaite une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions. Même si je l'ai déjà fait au musée du Louvre, en notre nom à tous, je voudrais le remercier pour ce qu'il a fait ici pour le Louvre-Lens, à la fois comme Administrateur Général du musée et comme Président du Comité Technique. Il a largement contribué au succès du Musée.

M. PERCHERON.- Avec votre permission, Fleur PELLERIN nous poignarde cruellement !

Dans ce mercato des grands (grands intellectuels et magiciens de la culture), elle nous enlève M. Hervé BARBARET.

Difficile de s'y opposer ! Je suppose que les conditions matérielles sont à l'égal de Ronaldo !

Bref, je consulte Mme Catherine FERRAR : nous n'avons pas d'arguments pour retenir M. Hervé BARBARET.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est doublement cruel !

M. PERCHERON.- En revanche, Monsieur le Président, en élargissant aux personnalités qualifiées, nous pourrions garder parmi nous Hervé BARBARET, qui est quand même porteur de toute l'histoire du Louvre-Lens. S'il était d'accord !

M. BARBARET.- Ce serait un grand honneur et un grand plaisir.

M. PERCHERON.- Ce serait pour nous une sécurité.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous pouvons faire l'appel. Ainsi, les personnalités qualifiées qui ne sont pas là pourront être remplacées dès que possible !

(Mme GÉNISSON procède à l'appel.)

Mme GÉNISSON.- Je ne sais pas si Jean-Jacques AILLAGON sera d'accord, mais aujourd'hui, il est excusé !

Hervé BARBARET est encore là aujourd'hui !

Jean-François CARON est excusé.

Jean-François CORDET, excusé, est représenté par Pierre CLAVREUIL.

Bernard PACORY est excusé.

Vincent POMAREDE est excusé.

Philippe RAPENEAU, excusé, a confié son pouvoir à M. le Président Percheron.

Anne-Sophie TASZAREK est excusée.

Je pense que le quorum est atteint, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci.

Nous avons un Conseil d'Administration assez copieux. Sans plus attendre, nous allons dérouler l'ordre du jour.

I. Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 avril 2015

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous laisse le temps de le regarder. Qui approuve son contenu ? Qui a des remarques ou des corrections à faire ?

Nous allons passer au vote.

Qui vote contre ? (*Personne.*)

Qui s'abstient ? (*Personne.*)

Le compte rendu de la réunion du 10 avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous commençons ce Conseil par des rapports pour information.

II. Rapports

2.1. Présentation de la Galerie du Temps de décembre 2015

M. LE PRÉSIDENT.- Comme nous le faisons désormais à chaque Conseil d'Administration, nous commençons par une présentation de ce que nous faisons dans ce musée et nous voudrions vous présenter le prochain renouvellement de la Galerie du Temps.

Ce musée a ouvert le 4 décembre 2012 et chaque 4 décembre, nous renouvelons, comme il est prévu, une partie des œuvres présentées ici.

Cette Galerie du Temps est la colonne vertébrale du musée qui veut présenter le Louvre en 200 chefs-d'œuvre. L'exercice de renouvellement est complexe et chaque année, nous lui donnons une coloration particulière.

L'année dernière, le département des Peintures avait renouvelé une vingtaine de tableaux, dans le domaine des arts des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles.

Aujourd'hui, le renouvellement que nous vous proposons, même s'il affecte l'ensemble de la galerie, est notamment marqué dans le domaine de l'Antiquité, sur proposition de Marielle PIC, nouvelle Directrice du département des Antiquités orientales.

Le plus simple est que je vous fasse défiler le diaporama.

(Projection d'un PowerPoint.)

Vous connaissez tous la galerie elle-même. Je me permets d'en souligner les qualités qui sont de présenter dans un même espace l'ensemble des collections et des techniques, généralement séparées au Palais du Louvre par étage et souvent par technique, avec notre défi de présenter des œuvres de matériaux et d'échelles différentes dans un même lieu.

Mme PIC.- Quand Jean-Luc MARTINEZ m'a demandé au début de l'année de repenser la Galerie du Temps, je me sentais un peu concernée, car j'ai travaillé dessus assez longtemps. Il s'agissait de renouveler, tout en gardant le fil conducteur donné dès le départ.

Sur cette diapositive, nous avons affaire à deux figurines chypriotes. La deuxième semblait intéressante pour évoquer la maternité dans l'Antiquité. Elles sont particulièrement attendrissantes, avec leurs petits bébés dans les bras.

Nous trouvions, avec Jean-Luc MARTINEZ, que l'évocation de la céramique mycénienne n'était pas suffisamment forte du côté de Ras Shamra-Ugarit ; elle a été produite dans la seconde moitié du II^e millénaire et est répandue un peu partout en Méditerranée. Par conséquent, il nous semblait intéressant de montrer toute cette céramique. Ras Shamra-Ugarit est un site très important, une ville située dans le nord de la Syrie à l'heure actuelle et qui montre les échanges internationaux en particulier dans la seconde moitié du II^e millénaire.

Cette tête de sanglier était, à mon sens, une marque forte de la céramique mycénienne.

M. LE PRÉSIDENT.- La photographie ne rend pas justice à l'objet très étonnant qui est une tête de sanglier servant de vase à boire.

Mme PIC.- Des éléments sont renouvelés mais d'autres restent dont une statue de Gudea qui est l'évocation de la royauté et du pouvoir en Orient, en particulier en Mésopotamie. Nous avons commencé par montrer ces statues d'hommes barbus nus, puisque la nudité était rituelle, comme nous le verrons dans un relief ultérieurement.

Je propose maintenant le Prince Jinak qui est également une sculpture très typique de Mésopotamie. Certains d'entre vous ont peut-être déjà vu les sculptures avec les grands yeux incrustés de coquilles, en général, et/ou de lapis-lazuli, cette barbe très caractéristique de la Mésopotamie au milieu du III^e millénaire et cette frange de poils de chèvre, que l'on appelle le kaunakès, en bas de la jupe de ce prince. C'est l'un de nos chefs-d'œuvre mésopotamiens.

J'ai envie de parler de technique et il me semblait intéressant de montrer les différents matériaux utilisés au Proche-Orient, en particulier dans la partie Iran, dans sa grande extension puisqu'on va jusqu'à la Bactriane, actuellement située en Afghanistan et en Ouzbékistan, avec cette pierre très particulière : la chlorite. Nous verrons également le bitume. Cela permettait de donner une extension sur les techniques et les pierres utilisées au Proche-Orient.

Ce personnage s'appelle « Le Balafre » parce qu'on ne sait pas très bien comment interpréter ce type d'œuvre : ce sont aussi bien des génies que des personnages faisant probablement allusion à des légendes. On en connaît seulement trois ou quatre dans le monde, donc cette pièce est tout à fait exceptionnelle aussi.

Autre œuvre que nous avons remplacée : l'évocation des rituels. Nous sommes toujours en Iran où l'on trouve le bitume à l'état natif, donc il n'est pas étonnant que certaines pierres soient bitumineuses plutôt que du bitume tout simple. On retrouve ces rituels où l'on voit les orants nus. L'interprétation est un peu complexe et on ne sait pas très bien la raison de l'entrelacs de serpents au-dessus : il s'agit peut-être de l'évocation à la légende d'Etana mais on n'en est pas très certain. Le rituel devait se faire en face d'une divinité, probablement.

Encore des rituels dont celui-ci que vous avez éventuellement déjà vu parce qu'il me semble qu'Ariane avait déjà montré sa statue dite « clou de fondation ». Les petites figures coiffées d'une tiare à corne impliquent une divinité. Cela se voit très bien ici. Il enfonce le clou, ce qui permet à la fois de rattacher le bâtiment à la terre et de permettre aux forces divines de rester pour la protection du temple. Là, vous voyez une tablette de fondation que je trouve particulièrement remarquable dans la compréhension de l'écriture.

J'ai tenté de montrer, dans ce petit parcours, la diversité des écritures et des langues au Moyen-Orient.

M. LE PRÉSIDENT.- L'année prochaine, nous verrons l'ensemble du renouvellement, particulièrement dans le département des Antiquités orientales.

Quelques renouvellements importants se dérouleront également pour la civilisation égyptienne, notamment le remplacement de cette statue qui était très intéressante parce que debout et présentant tous le canon de la sculpture égyptienne mais qui était anonyme. Pourtant,

comme vous le savez, les statues dans le monde égyptien ont un rôle particulier parce qu'elles parlent et sont le réceptacle du Ka du mort.

C'est un prêt important pour l'Ancien Empire parce que cette période la plus ancienne de la civilisation égyptienne ne conserve que très peu de sculptures. L'un de ses hauts fonctionnaires, Keki, est représenté assis dans la position du fonctionnaire. Il vient remplacer.

De la même manière, vous savez que l'un des défis que nous souhaitons relever dans la Galerie du Temps était de présenter de la sculpture architecturale, de l'Antiquité en passant par le Moyen-âge jusqu'aux temps modernes, afin de montrer et rappeler ce que sont les grands monuments de chacune de ces civilisations. Nous l'avons fait avec les grands temples égyptiens du Nouvel Empire, en montrant l'une de ces scénettes des allées de Karnak.

Autre œuvre du même ordre : ce sont toutes les sculptures qui se trouvent devant les premiers pylônes des temples égyptiens, provenant également de Karnak et datant du règne de Ramsès II. Ce porte-étendard figurait à l'entrée du grand temple de Karnak.

Pour l'époque amarnienne, nous avons la représentation de ce petit couple en calcaire avec la volonté de présenter cette dimension.

Mme PIC.- Nous conservons « l'Adorant de Larsa » pour le moment. Dans le parcours, nous continuons d'évoquer les rituels divers.

Entre autres, nous avons aussi le petit kudurru qui permet de mettre une charte de fondation sous la protection divine.

Je voulais montrer des œuvres moins connues. Elles viennent de Syrie, ou plutôt de l'Oronte, qui se rapproche de l'Art du Levant. On retrouve la tiare à cornes qui signifie le divin, mais ces figurines de Mishrifé Qatna portent ce grand manteau à bourrelets très caractéristique des divinités de Syrie.

M. LE PRÉSIDENT.- Beaucoup d'œuvres viennent de Syrie. Ce n'est pas que nous tenons absolument à coller à l'actualité, mais il se trouve que c'est aussi une région que nous souhaitons mieux présenter, notamment dans les collections.

Mme PIC.- Le musée du Louvre a toujours travaillé avec la Syrie. André PARROT ou des personnes de ce genre ont fouillé en Syrie. Quand on est partagé, avec l'actualité, sur la problématique de la protection du patrimoine syrien, il faut imaginer que nous avons une moitié des collections et l'autre moitié est en Syrie.

Pour nous, c'est effectivement une collection extrêmement importante.

Avec mon collègue Vincent Blanchard qui s'occupe de l'Anatolie, je voulais évoquer des régions que l'on connaît moins mais qui sont un peu à cheval entre l'Anatolie et la Syrie. Vous avez tous entendu parler des Hittites que l'on évoque par le petit dieu en or conservé dans le circuit.

En fait, face aux Assyriens, puisque c'est à peu près à la même époque, je voulais présenter un relief qui évoque la chasse, extrêmement rituelle et royale à certains endroits. Cela nous permettait de parler à la fois des Assyriens, des grands royaumes dominants du début du I^{er} millénaire, et de ces petits royaumes hittites, héritiers des grands empires hittites, avec une écriture différente puisque vous voyez des hiéroglyphes hittites.

Pour évoquer la Syrie du nord et la Phénicie, je souhaitais montrer ce type de figurines nues qui sont des héritiers de l'art phénicien. On a l'impression de connaître très bien les Phéniciens, mais c'est finalement un art très difficile à cerner.

Là, je suis au I^{er} millénaire. Pour essayer de montrer cette aire extrêmement internationale du levant au I^{er} millénaire, j'ai préféré prendre une œuvre de Chypre, dont les

antiquités sont dans notre département. Vous voyez que nous avons une espèce de mélange de plusieurs influences : on voit une tête de Beth, dieu égyptien adopté par beaucoup de pays au I^{er} millénaire. Beth est un monstre – sa tête est un peu grotesque – mais très protecteur : il est convié à toutes les cérémonies liées à l'enfantement. Par rapport à la maternité que j'évoquais au départ, c'est un lien que j'ai souhaité continuer.

En plus, il est extrêmement intéressant que sa base porte une inscription phénicienne. Cela nous permettait de présenter ce mélange entre les différentes civilisations de cette période.

Comme nous avons deux reliefs assyriens, j'ai choisi de montrer quelque chose du nord de l'Iran proche des Assyriens mais qui n'est pas totalement assyrien et qui montre cette période très mélangée entre les différents arts.

M. LE PRÉSIDENT.- Pour le monde égyptien, nos collègues du département des Antiquités égyptiennes ont souhaité présenter un coffret à oushebtis qui montre une peinture égyptienne avec les divinités Hathor, Horus et le défunt présenté devant Horus. C'est assez parlant.

Marielle a souhaité prolonger ce parcours sur l'écriture phénicienne par ce type de stèle.

Mme PIC.- Nous sommes en Afrique du Nord. Nous avons un héritage très important de stèles puniques venant aussi bien d'Algérie que de Tunisie. Du point de vue de l'écriture, il est très intéressant car le punique est dérivé du phénicien.

Le petit triangle que vous voyez entre une main et un caducée est la représentation de la déesse Tanit qui est la déesse par excellence des Puniqes.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous terminons la section de l'Antiquité par ce relief qui provient du Soudan, en dehors des limites de l'Empire Romain. Les grands absents à la fois des collections publiques françaises et de la Galerie du Temps sont les empires parthe et sassanide qui sont, pour autant, indispensables pour comprendre le rôle de l'Asie centrale et de l'islam dans la transmission entre les technologies venues d'Asie en passant par les Parthes et les Sassanides et atteignant les arts de l'islam.

Marielle a proposé ce très rare relief.

Mme PIC.- J'aimerais beaucoup valoriser l'art sassanide parce que, même dans nos salles, il n'est pas tellement montré. C'est un art rupestre très important que l'on retrouve dans beaucoup d'endroits en Iran. C'est le passage entre l'antique et les arts de l'islam.

M. LE PRÉSIDENT.- Pour la section médiévale, plusieurs remplacements avaient eu lieu l'année dernière. Il resterait à renouveler la présentation des arts de l'islam dans les années à venir.

On passe aux temps modernes.

Jannic DURAND a proposé ces deux statuette pour s'inscrire dans cette section consacrée au gothique finissant et à la pérennité de ce vocabulaire gothique dans l'Europe du XV^e ou du XVI^e siècle, à côté de peintures et de sculptures du Louvre.

M. DURAND.- Ce sont deux statuette de calvaires : un Saint-Jean et une Vierge, avec une tension très caractéristique des Pays-Bas et du Sud des Flandres. Elles sont en bronze doré et vont très bien avec les œuvres à côté.

Pour le public, il serait intéressant de constater qu'à l'arrière, elles ont encore le bronze non doré qui, du point de vue technique, est aussi enseignant.

M. LE PRÉSIDENT.- Voici le troisième relief pour l'Art français du milieu du XVI^e siècle.

Mme JUGIE.- « L'empire du Temps » retourne au Louvre parce qu'il sera présenté dans l'exposition sur Alexandre LENOIR et le musée des Monuments français. Nous avons proposé un relief de taille et d'époque à peu près équivalents, qui revient sur le thème de la mise au tombeau, déjà bien développé dans les travaux précédents mais donnant stylistiquement une emprise michelangelesque qui apporte un nouvel élan au parcours des sculptures des temps modernes. Il vient de l'église Saint-Eustache à Paris et nous l'avons restauré.

M. LE PRÉSIDENT.- Une autre faiblesse des collections publiques françaises, donc du Louvre, est la présence de l'art non français. Le département des objets d'art a récemment identifié cet autoportrait d'un artiste de la sphère germanique du XVI^e siècle qui permet de voir la tradition du portrait.

La tradition du portrait dans l'art espagnol, français et de l'Europe du Nord est l'un des thèmes forts des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles présents dans la Galerie du Temps. Nous avons fait une heureuse redécouverte récente d'identification.

Comme vous le savez, nous avons souhaité marquer la Galerie du Temps par de grands noms du roman national, comme dirait mon voisin de gauche. Nous avons plusieurs idées, à l'avenir, pour représenter certains rois de France. J'ai trouvé heureuse la proposition du département des objets d'arts : celle d'aller dans un registre qui paraît un peu plus populaire.

M. DURAND.- C'est de la propagande aussi.

M. LE PRÉSIDENT.- Il montre l'intérêt de ce culte royal, avec Henri IV et sa famille. Ce type de production montre une forme de propagande au service de la légitimité de la monarchie, qui n'était pas tellement légitime en ce début du XVII^e siècle. Le roi avait dû se remarier pour fonder une nouvelle famille.

Dans le domaine de la peinture, nous aurons peu de renouvellements cette année, même si certains sont très importants.

Une exposition Latour est en préparation en Espagne. C'est aussi pour présenter la peinture espagnole du Siècle d'or, puisque je considère que Naples en fait partie à cette époque, avec l'un des chefs-d'œuvre les plus célèbres de la peinture du Louvre : je veux parler du « Pied-bot » de Ribera, cette observation à la fois inquiétante et magnifiée des misères de l'humanité par de grands peintres européens du milieu du XVII^e siècle.

Une exposition est préparée à Paris sur Mme VIGÉE-LEBRUN comme peintre. Nous trouvons ce renouvellement assez heureux puisque nous remplaçons des hommes par des femmes et des femmes par des enfants.

À côté de ce petit tableau anglais, vous voyez le goût du XVIII^e siècle pour l'enfance qui peut être évoqué grâce à une nouvelle acquisition du département des sculptures.

Mme JUGIE.- Il s'agit de Claude-François ATTIRET, sculpteur originaire de Dole. Il a fait une carrière parisienne et ce sont des œuvres datées précisément de 1764. C'est une petite fantaisie sur des expressions avec ce goût effectivement très XVIII^e siècle pour l'enfance.

M. LE PRÉSIDENT.- Dans le domaine de la peinture, nous avons œuvré à ce que des hommes remplacent des femmes. Nous essayons aussi d'équilibrer les écoles de peinture. Nous venons d'introduire un grand tableau espagnol pour la fin du XVIII^e siècle et le tout début du XIX^e siècle, et l'un des chefs-d'œuvre des collections de la peinture anglaise du début du XIX^e siècle, Thomas LAWRENCE, avec ce portrait marquant le développement d'une individualité exacerbée dans la peinture européenne du début du XIX^e siècle.

La fin de la galerie est toujours un moment attendu qui va considérablement changer, au grand dam des Orléanistes tous présents dans cette salle !

Nous allons cesser ce monument de culte autour de la figure de ce prince posthume, en évoquant le portrait d'artiste, avec ce tableau de GRAU qui s'inscrit dans la lignée des autoportraits et portraits de la galerie. Le couple que représentaient le tableau d'Ingres et la sculpture de David est remplacé par un autre couple. Le département des sculptures présente la sculpture monumentale de Napoléon. Nous sommes quand même en 2015, donc il était temps de parler d'autre chose que d'Azincourt et de Waterloo !

Ce couple est fait par le département des sculptures et celui des peintures : le grand « Napoléon triomphateur » de LEMOT voisinera avec ce très grand tableau de FRANQUE. Il mesure 3,26 mètres de largeur et 2,61 mètres de hauteur. Il s'agit de « l'Allégorie de l'état de la France avant le retour d'Égypte » ; vous interprétez le titre comme vous voulez ! Dans la pénombre, Bonaparte rêve à une France régénérée. C'est un très grand format de peinture d'histoire qui permettra de clore la galerie avec la statue.

Voilà l'esprit du renouvellement que nous avons imaginé avec Xavier DECTOT. C'est un exercice toujours complexe pour parvenir à rendre aussi enrichissants ces rapprochements. Grâce aux collections du Louvre, nous réussissons à maintenir de la qualité.

Cette présentation sommaire suggère-t-elle des remarques ?

Mme DE LA CONTE.- Cela vous a-t-il obligés à remplacer des vitrines et à faire tout un travail derrière ? Les dimensions sont parfois équivalentes.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vais donner la parole à Xavier pour répondre concernant notre façon de travailler, mais c'est effectivement l'un des paramètres du renouvellement.

M. DECTOT.- L'un des enjeux du renouvellement de la Galerie du Temps est de réussir à maintenir le renouveau d'intérêt, tout en luttant avec une muséographie souple sans l'être totalement, en essayant de trouver des solutions d'adaptation de la muséographie, ce à quoi nous avons travaillé cette année.

Il y a effectivement non pas des remplacements à proprement parler mais plus des adaptations de supports muséographiques auxquels nous allons procéder.

Pour être tout à fait franc vis-à-vis de ce Conseil d'Administration, en parallèle, nous travaillons aussi sur des solutions qui nous permettraient des remplacements encore plus importants. Là, il s'agit éventuellement d'occulter certaines vitrines-niches en accrochant des reliefs devant, de remplacer des petits supports par de plus gros. Dans certains cas, nous avons renoncé à des remplacements pour des questions de dimensions d'œuvres que nous souhaiterions voir arriver mais qui n'entrent pas sur les cimaises actuelles.

Nous travaillons actuellement sur des solutions qui nous permettent non pas de remplacer complètement des cimaises mais d'en agrandir ou enchemiser pour pouvoir présenter des œuvres plus larges, tout en restant dans les contraintes que nous nous fixons par ailleurs.

Je rappelle, sans vouloir forcément jeter des fleurs à mes équipes, que ce renouvellement de la Galerie du Temple constitue un tour de force, puisque nous le réalisons sur deux mardis en ne fermant pas le musée. C'est un vrai enjeu derrière : un enjeu de logistique et de conservation. De même que l'an dernier, nous avons commencé à travailler sur des solutions qui nous permettent de faire le renouvellement de cette année (agrandissement de socles, etc.), cette année nous cherchons des solutions qui nous permettraient, dans quelques cas, simplement de présenter des tableaux plus grands que ceux actuellement exposés, en enchemisant les cimaises pour garder la structure actuelle mais avoir une surface de présentation un peu supérieure.

M. LE PRÉSIDENT.- D'autres questions ou remarques ?

M. PERCHERON.- Vous avez fait allusion à mon penchant un peu radoteur pour le roman national !

J'attire l'attention du Conseil d'Administration sur la violence du débat à propos des programmes du collège et du roman national à travers l'histoire dans le collège.

La semaine dernière, j'écoutais Pierre NORA, au sommet de ce qu'il représente, défendre le livre de toujours (le Lavis) et le roman national. Il expliquait qu'il ne fallait pas, à partir de cet archaïsme éventuel qu'est le roman national, tomber dans la repentance et refuser de parler au monde, étant donné que, pour lui, et je crois pour nous – notamment pour vous, le Louvre –, nous pensons naturellement parler au monde entier, notamment depuis la Révolution. Il y a des problèmes identitaires aujourd'hui et les Français sont en quelque sorte inaudibles dans ce monde dont ils pensaient qu'il les écoutait volontiers. C'est un point important.

Je pensais à ce que vous avez fait, à l'intuition exceptionnelle, du Louvre et du Louvre-Lens. Au fond, dans la Galerie du Temps, vous racontez le roman international. Quand on va à Abu Dhabi, on est encore plus frappé par cette volonté de raconter le roman international.

Comme l'a dit Jean-Luc MARTINEZ, dans cette galerie du roman international, à travers la culture, il y a aussi les repères du roman national. On l'a évoqué en regardant Henry IV à la fois maintenu et incarné.

C'est pourquoi je pense que c'est un véritable pari chaque fois.

Je pense aussi, et c'est juste une nuance que je dis au conservateur, qu'il faut que la simplicité du roman, international comme national, ne vous quitte et ne nous quitte jamais pour arriver à conjuguer les deux. On sent bien que le pari d'Abu Dhabi sera celui-là, dans un cadre grandiose, au moment même où, dans le Rhône, on frôle et on atteint la barbarie et le malentendu total.

Ici, au Louvre-Lens, à chaque renouvellement, nous aurons le même problème.

C'est pourquoi – et ne le prenez pas pour une taquinerie ! – des tableaux comme « La liberté guidant le peuple » faisaient la synthèse absolue entre le roman national et le roman international.

C'est ce qui pourrait nous guider ; je mesure là aussi les nuances que je peux apporter. Je crois même que, dans les expositions temporaires ou dans les objets magiques, dont M. le Préfet me disait qu'ils sont dans les statues magiques – elles sont intemporelles et appartiennent totalement au roman international –, nous pouvons parfois avoir des avancées significatives. Cela suppose une épreuve de force avec le Louvre, ses dirigeants, son empereur, qui n'est pas tout à fait à notre portée aujourd'hui !

Les rapports de force, c'est connu, bien sûr ; je fais allusion au pèlerinage de la Joconde un jour qui se produira... dans quelles conditions ? Nous ne le savons pas, mais nous savons qu'un jour, elle sera là ! C'est la foi des premiers chrétiens qui disaient : « Le royaume arrive ! »

M. LE PRÉSIDENT.- Cela a fini par le sac de Jérusalem par Titus !

M. PERCHERON.- Vous dites cela, mais je viens de passer mon samedi après-midi sur le sac de Jérusalem.

Je me permets d'ajouter que l'on se demande pourquoi Titus a été qualifié de « délices du genre humain ».

M. LE PRÉSIDENT.- Il y a toujours des flatteurs !

Le jour où l'on vous servira ce genre de qualificatif, il vaudra mieux vous méfier !

M. PERCHERON.- Je suis allé écouter Laurent GERRA la semaine dernière, on en est loin !

C'est passionnant. Vous êtes les seuls, en France et en Europe, à faire cet exercice, mais puisque nous avons le droit à la parole, je dirais que « nous sommes les seuls à pouvoir faire cet exercice ». Cela ne se fait nulle part ailleurs.

2.2. Programmation et calendrier des prochaines expositions temporaires

M. DECTOT.- Commençons par le Pavillon de Verre.

Comme vous le savez, au printemps prochain, la ville de Lens accueillera quatre matchs de l'Euro 2016. À cette occasion, il nous paraissait important que le Louvre-Lens soit aussi en écho à ce grand moment qui pavoise déjà les rues de Lens.

Après avoir beaucoup cherché de quelle manière nous associer au mieux à ce moment, nous nous sommes dit que le Pavillon de Verre était peut-être le meilleur lieu. L'idée de Luc PIRALLA, le chef du service de la conservation ici, est de faire une exposition non pas sur le RC Lens, ni sur le foot, qui ne serait pas vraiment notre raison d'être, mais pour que le musée soit en lien, en écho avec son territoire.

Reprenant le modèle de la grande collecte qui avait eu lieu sur la Guerre de 14-18, il s'agirait de lancer une grande collecte auprès des supporters du RC Lens : d'objets, de mémoire et d'émotion.

Sur la base des résultats de cette collecte, qui a commencé doucement voici 15 jours et qui s'est accélérée fortement la semaine dernière, qui porte donc pleinement ses fruits en ce moment, une exposition serait faite autour de cette identité du territoire qu'est le phénomène des supporters du RC Lens.

Ce serait donc une exposition RC Louvre qui durerait le temps de l'Euro et des Jeux Olympiques, car nous sommes dans une année sportive, donc d'avril à novembre 2016.

M. PERCHERON.- C'est une très belle idée, mais vous serez peut-être un peu déçu parce que le football d'hier, celui des houillères, était, comme tout le football français, un peu éphémère, c'est-à-dire que le *merchandising* n'existait pas. Les objets liés à l'exploitation commerciale du football n'existaient pas, notamment à Lens où c'était le Club des Houillères. C'est un premier point.

Même si le club avait autant de moyens que le Real Madrid, c'est à mettre sur fond d'exposition : 180 000 logements et près de 150 000 emplois pour aller chercher des jeunes joueurs, notamment dans tout le bassin minier, il n'y avait pas ce côté chatoyant. Cela n'existait pas.

Deuxième point : j'ai lancé l'INA sur les footballeurs du Racing Club de Lens. C'est l'intégration qui est le facteur numéro 1 : tous ces jeunes d'origine polonaise qui ont été des magiciens et qui ont d'ailleurs été internationaux. Le rôle de l'image des matchs légendaires et des jeunes joueurs intégrés à 16-17 ans en équipe de France, qui venaient de Lens, de Billy-Montigny ou d'ailleurs, peut être mis en valeur. Je ne demande pas mieux que de travailler avec vous. Cette exposition aura un immense succès.

Immense succès !

M. DECTOT.- Monsieur le Président, nous travaillons effectivement – j'aurais dû le préciser – en lien avec le musée national du sport, avec l'INA et avec l'Université d'Artois.

M. PERCHERON.- L'INA est cher. Il faut que nous trouvions un accord avec eux sur certains matchs télévisés ou non.

M. DECTOT.- J'ai déjeuné avec la déléguée générale de l'INA voici une quinzaine de jours. Je pense que nous aurons une oreille attentive.

M. PERCHERON.- Il y a ici des matchs de légende.

M. DECTOT.- Pour en revenir à la Galerie du Temps, si vous le permettez, Monsieur le Président, je commencerai à l'évoquer par la fin parce que cela explique le calendrier.

L'exposition que nous accueillerons, si vous en êtes d'accord, au printemps 2017 est sur les frères Le Nain dont le nom n'est pas forcément immédiatement évocateur à tout le monde mais dont les tableaux sont unanimement connus puisque « Les Mangeurs de pommes de terre » font partie des best-sellers du manuel d'histoire de Lavisse.

Je suis comme vous, je ne sais pas quel est le classique actuel ; pour moi, c'était aussi Lavisse !

En tout cas, ces tableaux sont connus de tous.

En même temps, cette peinture de la réalité au XVII^e siècle, parfois dure, est une vraie question.

Pour mémoire, pour ceux d'entre vous qui ne seraient pas amateurs d'histoire de la gastronomie de la pomme de terre au XVII^e siècle, c'est un aliment pour animaux et non pour humains. C'est donc une vraie dure réalité derrière « Les Mangeurs de pommes de terre », avec un arrière-plan social et religieux complexe.

Leurs tableaux sont très connus et leur œuvre est liée au Nord de la France, les frères Le Nain étant originaires de l'Aisne, soit un territoire tout proche d'ici.

Je commence par cette exposition parce que nous avons l'opportunité de la co-organiser avec deux grands musées américains : le Kimbell Art Museum de Fort Worth au Texas et les musées de San-Francisco en Californie.

J'insiste parce que, s'agissant d'œuvres majeures et un peu à la façon dont l'exposition Latour peut entraîner des départs du Louvre-Lens, le corpus pour l'exposition Le Nain est limité mais réparti entre de nombreux musées qui acceptent tous de prêter. Cependant, des frais sur une durée supérieure à un an étaient inenvisageables. Ceci nous a contraints dans la date mais nous a aussi forcés à faire quelque chose dont nous avons parlé dans ce Conseil d'Administration, à savoir que deux rythmes sont possibles pour les expositions : un rythme printemps-automne, qui est classique, et un rythme hiver-été, qui est celui que nous avons adopté depuis le début.

Il nous semblait nécessaire d'expérimenter le rythme printemps-automne. Cette opportunité unique, qui nous impose d'avoir l'exposition au printemps, fait que, sur les trois précédentes, nous allons opérer un lent glissement pour maintenir toujours ce rythme de deux expositions par an, qui fait la vie du Louvre-Lens, tout en passant de ce rythme hiver-été à un rythme printemps-automne.

Pour reprendre la programmation dans l'ordre, après l'exposition « Dansez, embrassez qui vous voudrez : Fêtes et plaisirs d'amour au siècle de Madame de Pompadour » de l'hiver prochain, nous enchaînerons l'été prochain avec une exposition qui est un double hommage à vous, Monsieur le Président, et à Hervé BARBARET ; il s'agit des œuvres de Charles Le Brun qui est le peintre du Roi Soleil et de la Galerie des glaces.

C'est le premier à avoir occupé le poste qu'Hervé BARBARET occupera dans quelques jours !

Cette exposition sera donc placée sous votre double patronage.

Charles Le Brun est à la fois grand artiste et grand pourvoyeur de ce qui fait le grand style artistique du XVII^e siècle. Il n'est pas uniquement un peintre, il est aussi le Directeur de la Manufacture des Gobelins ; il est celui qui fait le goût du roi.

M. PERCHERON.- Charles Le Brun, c'est le peintre de Louis XIV.

M. DECTOT.- Oui, c'est le peintre du Roi Soleil.

M. PERCHERON.- Si vous appelez l'exposition « le Roi Soleil », ce n'est pas la même chose que si vous l'appelez « Le Brun » !

M. DECTOT.- C'est évident ! Nous avons déjà eu l'occasion d'en parler et nous pensons au titre « Charles Le Brun, le peintre du Roi Soleil » ou similaire.

Nous nous axerons plus sur le roman national, donc sur le lien avec le Roi Soleil et avec Versailles.

Ensuite, comme cela a été annoncé par le Président de la République le 18 mars, nous aurons une exposition dont le titre de travail est aujourd'hui « L'histoire commence en Mésopotamie ». Personnellement, j'apprécie beaucoup ce titre.

Voulez-vous en dire quelques mots, Marielle ?

Mme PIC.- Il était un peu compliqué de faire une exposition en un an et demi pour un sujet particulièrement complexe parce que c'est une exposition sur la Mésopotamie et qu'en ce moment, on ne peut que difficilement emprunter des objets venant des musées d'Irak. Nous verrons si nous pouvons aboutir mais, du point de vue de la logistique, nous ne sommes pas du tout sûrs de pouvoir faire venir des objets d'Irak. C'est un peu compliqué.

Ariane THOMAS, le commissaire, s'est beaucoup posé la question de faire travailler sur une petite partie historique ou de développer vraiment cette civilisation mésopotamienne qui commence au III^e millénaire jusqu'aux Assyriens.

Finalement, en discutant ensemble, nous avons pensé qu'il était plus dans l'esprit des expositions du Louvre-Lens de montrer la civilisation mésopotamienne sous toutes ses facettes. Parallèlement, nous voudrions vous montrer nos différents travaux contemporains, à savoir numériques, sur les collections. Nous réalisons tout un travail sur la numérisation en 3D des collections de tablettes.

Cela permet d'avoir une vision très large de la Mésopotamie, pas trop spécialisée, et, en même temps, de montrer de quelle manière on peut maintenant parler de l'archéologie au public. Notre discipline est parfois un peu rude, un peu difficile à exposer. Nous pensions montrer l'architecture et autres d'une manière virtuelle.

En revanche, cette exposition nécessitera quelques sous supplémentaires... peut-être !

M. DECTOT.- Pas forcément, on peut présenter de très belles expositions avec des budgets parfaitement maîtrisés !

M. PERCHERON.- Il existe deux aspects. Je parlais du roman international mais « L'histoire commence en Irak » est une exposition qui parle à la planète.

Néanmoins, nous serons en campagne présidentielle et les problèmes de sécurité peuvent se poser par rapport à une exposition comme celle-là. Quand on sait de quelle manière la barbarie s'y prend à l'heure actuelle, il faut que nous envisagions un budget sécurité élevé.

M. DECTOT.- Nous en avons conscience.

Mme PIC.- Nous avons deux départements complets, puisque les Arts de l'islam sont conservés également.

M. PERCHERON.- Je pense au titre, dans la mesure où ils vont jusqu'à détruire dans Bagdad. Des spécialistes comme BAUER le disent : il suffit d'un dingo ou deux pour se déclencher, en quelque sorte s'auto-allumer.

Je pose la question sur ce point, car il faudra prévoir un budget sécurité.

M. DECTOT.- Nous avons des relations très étroites avec les services de police du territoire. Nous y travaillerons.

M. PERCHERON.- Il n'y a pas du tout de réserve, puisque Catherine discutera de l'implantation de l'IMA à Tourcoing. Nous sommes vraiment dans le dialogue, mais Le Louvre est extérieurement un peu fragile, y compris son architecture. Nous devons être très prudents sur le fait de ne pas déclencher des événements qui semblent aujourd'hui invraisemblables.

M. DECTOT.- Pour terminer, nous arriverons sur ce rythme printemps-été avec l'exposition consacrée aux frères Le Nain, puis celle sur la dynastie Kadjar, la dernière grande dynastie iranienne, celle de l'ouverture de l'Iran à l'Occident de la fin du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle.

M. PERCHERON.- Au Louvre, ne pourriez-vous pas faire ensemble une exposition, de temps en temps, par exemple, sur la peinture des paysans depuis l'Égypte jusqu'à... afin de trouver d'autres publics et être au rendez-vous d'un thème majeur représenté partout.

M. DECTOT.- Cela peut se réfléchir.

2.3. Synthèse du diagnostic des désordres observés dans le parc du musée

M. LE PRÉSIDENT.- Nous avons souvent évoqué notre déception face à ce parc, même si certaines parties sont en meilleur état.

Je donne la parole à Catherine FERRAR qui va vous présenter cette synthèse.

Mme FERRAR.- L'objet de ce rapport est de faire le point sur la mission de diagnostic réalisée par un cabinet conseil parisien mandaté par la Région Nord - Pas-de-Calais.

Les constats et les investigations ont été faits entre décembre 2014 et février 2015, donc très récemment. L'objet de la mission était de mettre en évidence les différents désordres techniques constatés, d'en interpréter éventuellement les raisons, de proposer des pistes d'amélioration et d'établir un état des remarques de l'exploitant qui sont restées sans réponse pour l'instant.

S'agissant des principaux désordres techniques majeurs constatés, je n'ai repris que ceux qui feraient l'objet de rectifications, de corrections et d'améliorations.

L'un des premiers points porte sur les zones minérales piétonnes. Elles sont devant l'entrée du musée, le parvis comme on l'appelle. Le constat est le suivant :

- des pentes non conformes ;
- des risques de chute, mais ce ne sont pas uniquement des risques puisque nous avons eu des chutes liées au béton glissant ;
- des stagnations d'eau permettant la prolifération d'algues, phénomène nouveau.

Le cabinet-conseil n'a pas compris la vocation des gouttes d'eau des zones minérales. Initialement, elles devaient être perméables et drainantes mais elles ne le sont pas. Elles sont

souvent remplies d'eau, ce qui permet à la végétation non désirée de pousser. La faible capacité de drainage de ces gouttes a entraîné les fuites que nous avons eues dans les sous-sols voici deux ans et qui ne sont toujours pas régularisées ni réglées, puisque nous avons maintenant d'autres batailles judiciaires et d'experts qui interviennent.

Les zones gazonnées de la circulation technique, donc la voie qui va au sous-sol de la scène, sont très humides et défoncées. Pourquoi ? Les créateurs du parc n'ont pas souhaité mettre d'éléments très stabilisants. De ce fait, dès qu'un camion passe, il défonce la voie, alors que c'était sa vocation pour accéder aux livraisons de la scène. On peut constater dans la région qu'il pleut de temps en temps... pas souvent ! L'idée est de constituer une allée avec des dalles porteuses.

Nous avons la même problématique le long du musée, avec les voies d'accès des nacelles pour entretenir les parois du musée. Il avait été souhaité par les concepteurs que le gazon court jusqu'au pied de l'aluminium. Faire passer les nacelles nécessaires à l'entretien empêche complètement le gazon de pousser, d'autant que ce ne sont pas des terres très fertiles. L'idée serait de réaliser un sol plus fibré, qui serait ensuite gazonné afin qu'il ait un aspect un peu moins dégradé.

D'après les experts, il faudra avoir recours à un minéraliste pour que l'ensemble soit parfait ou choisir un autre procédé. Ils estiment que ce concept est compliqué à créer et à entretenir.

Dans tous les talus qui entourent le musée côté sud, c'est-à-dire à l'opposé des entrées principales, des insuffisances de végétalisation sont évidentes, notamment en cas de pluie orageuse. Le sol doit être amendé en plantant des lierres, des pervenches ou d'autres couvre-sol. Dans certains cas, des plantations de type fougères sont exposées plein sud et, par définition, ne poussent pas ; elles sont dans la zone allant jusqu'au parking Liévin, pour ceux qui connaissent le parc.

Dans les prairies, nous avons un gros souci de pierres qui ressortent, avec une non-conformité par rapport au CCTP produit par la Région qui demandait qu'elles n'aient pas un diamètre supérieur à 5 centimètres. Or, certaines ont 20 centimètres et n'ont pas été traitées. C'est le sujet le plus compliqué parce qu'il couvre plusieurs centaines de mètres carrés. Il faudrait réaliser un hersage et un épierrage de tous ces éléments. C'est une opération compliquée et coûteuse. Seulement après, il sera possible d'apporter des terres et ressemer.

Depuis trois ans, quatre ou cinq engazonnements dans ces espaces ont déjà été nécessaires.

Le long de la galerie d'exposition temporaire et côté scène, on constate une très faible perméabilité et des stagnations d'eau, importantes par endroits, qui n'avaient pas été détectées lors des études préalables aux implantations et aux ensemencements. Il est supposé que ce soit dû à une compaction importante au moment de la construction du musée. Les terres ont été apportées et compactées ; or, il aurait fallu les décompacter, ce qui n'a pas été fait. Cette opération sera longue et coûteuse elle aussi.

Avant cette mission, aucune analyse des sols n'avait été faite. Nous l'avons demandée et elle fait ressortir une carence importante en phosphate quasiment dans tout le parc, ce qui rend difficile l'implantation et l'entretien d'un grand nombre d'arbustes ou de plantes.

Dans tous les cas, partout où étaient prévus des gazons, il faudra réensemencer en apportant des terres, si nous souhaitons garder cet aspect prairie ou gazon.

Les colineaux, ce que j'appelle les sofas, sont entourés de barrière parce que nous avons un problème de sécurité. C'est tellement dégradé que les grillages et les barres de fer qui les

soutiennent sont apparents. Encore l'année dernière, le grand jeu des enfants était de faire des roulades sur ces colineaux. Les risques d'accident sont importants.

Ce constat établit également que la réalisation n'est pas conforme au CCTP.

Selon les experts, il est impossible de rattraper les erreurs de conception. Seul le principe de renforcement de la présence des monticules permettrait d'assurer les effets paysagers recherchés.

La question posée est la suivante : maintient-on l'effet paysager recherché de cette manière ? Si oui, c'est un monticule supplémentaire et cela paraît complexe. Nous n'avons pas de solution technique pour garder l'aspect paysager souhaité par le concepteur.

Un autre sujet inquiétant concerne le mur en terre armée, ou en pisé, qui longe la rue Paul Bert. Il a été dressé en utilisant les sols du site après tri ; c'était dans la conception du projet. On constate à présent de multiples fissures. Le mur a déjà perdu localement, dans certains espaces, 15 centimètres d'épaisseur. Si on le voulait, tous les jours, on se promène avec une brouette et on ramasse la terre.

Les explications sont : des écarts de température, l'humidité et des végétaux qui ont pris goût à ce mur, s'installent et viennent le tyranniser.

La solution : ces murs existent, y compris dans la région, selon les experts mandatés, mais ils sont toujours protégés par un toit, ce qui les rendrait inesthétiques. Je ne les imagine pas avec un toit pour les protéger. La solution technique est recherchée, mais elle n'est pas encore trouvée, pour garder un minimum d'apparence à ce mur. Il n'existe actuellement aucune normalisation technique pour construire ce type de mur.

Ce sont les principales remarques constatées, problématiques et en recherche de solution.

Ensuite, des remarques sont plus liées à la vie quotidienne et ne sont pas en regard des promesses faites. Ce sont nos constats d'exploitant par rapport au projet mis en place.

Le constat d'exploitant est le suivant :

- des manques de plantation dans certains espaces ;
- des bancs non praticables en raison de leur hauteur ou de leur absence de hauteur et qui ont des fissures ;
- un plateau ludique non ludique en raison de l'absence de jeux, côté Liévin ;
- de jolies plantes qui poussent bien, sauf qu'elles sont en plein passage pour accéder au musée et sont dangereuses pour les piétons puisqu'elles ont des picots ; il aurait été idéal de les planter ailleurs, en tout cas partout sauf à cet endroit ;
- une non-intégration paysagère des toilettes ;
- des buses d'arrosage au milieu des colineaux bouchées par le gravier, donc il est impossible d'arroser ;
- des cabines électriques sous fourreau pour les éclairages dans des endroits où l'eau stagne et où le public a accès ;
- des blocs béton disposés dans le parc qui présentent des fractures au fond des alvéoles et sont accidentogènes.

Ce sont les points majeurs constatés par l'exploitant, c'est-à-dire par nous, et qui nous semblent problématiques.

A l'issue de ces différents constats, la Région a décidé d'engager un budget de 1,5 million d'euros pour régler quelques cas difficiles. Cela ne comprendra pas le mur, par exemple, pour lequel la Région a décidé d'attaquer le concepteur, de même sur les colineaux, mais M. le Président pourra en parler.

Nous, exploitants, nous engagerons des actions de recherche de mécénat pour améliorer la fonctionnalité du parc afin d'obtenir du mobilier supplémentaire et des jeux dans les espaces ludiques, etc. Ce sera une répartition des rôles entre la Région qui va engager les fonds complémentaires pour améliorer le parc, les recours en justice qui seront lancés sur deux ou trois points essentiels et un complément par l'exploitant pour améliorer l'esthétique du parc, dans la mesure de nos moyens et possibilités.

Monsieur le Président, c'était le rapport synthétique qui peut être fait sur ce sujet.

M. LE PRÉSIDENT.- Ce constat est cruel, mais c'est en toute transparence et de manière très honnête qu'il faut le faire pour améliorer la situation.

Merci de la transparence de ce rapport courageux puisque l'on constate les manquements. Nous devons pouvoir nous retourner contre le concepteur, si besoin est.

Les pistes d'amélioration que vous avez dressées permettront d'améliorer la situation dans les mois et années qui viennent, afin d'avoir le parc à la hauteur de ce qui avait été commandé.

Mme DE LA CONTE.- Les visiteurs du Louvre-Lens ont-ils des appréciations défavorables sur le parc ? En parlent-ils ?

M. LE PRÉSIDENT.- Aucune enquête spécifique n'a été faite dans le parc, mais il est évident que cela ne participe pas à l'intérêt que suscite le musée.

Mme COOLZAET.- Quand a été voté le budget de 1,5 million d'euros ? Il n'est pas dans le rapport du Conseil d'Administration d'avril.

Mme FERRAR.- Non, c'est la Région.

Mme COOLZAET.- Cela ne passe pas ici, dans ce cas ?

M. LE PRÉSIDENT.- Non, ce n'est pas pris sur le budget de l'établissement.

2.4. Stratégie de communication institutionnelle : propositions de l'assistance à maîtrise d'ouvrage

M. LE PRÉSIDENT.- Nous devons contribuer à renouveler l'intérêt pour ce musée : c'est le fait des expositions temporaires. Cependant, nous nous interrogeons sur l'intérêt de développer une communication institutionnelle en dehors des expositions temporaires.

Mme FERRAR.- Le Conseil d'Administration a décidé récemment d'avoir recours à un assistant à maîtrise d'ouvrage qui a travaillé entre décembre et maintenant, afin de nous aider à définir nos besoins de communication institutionnelle deux ans après l'ouverture. L'objectif est de maintenir la fréquentation en valorisant le musée en tant que tel. Nous avons démarré sur les chapeaux de roue en matière de fréquentation et l'objectif était de poursuivre.

La première phase a été d'écouter un certain nombre d'acteurs : l'assistant à maîtrise d'ouvrage, les interlocuteurs de la Région et nous-mêmes. Certaines personnes autour de cette table ont été entendues par l'AMO, dont le besoin était de bien comprendre celles associées au projet depuis de nombreuses années.

Une deuxième phase a permis de travailler sur les principaux thèmes de communication que nous pouvions retenir à partir des verbatim collationnés au cours des entretiens.

La dernière phase a servi à définir la stratégie, les images, les slogans et les messages qui pouvaient accompagner la démarche.

L'assistant à maîtrise d'ouvrage qui nous a accompagnés a été frappé par la force de la campagne de communication de l'inauguration, avec le « Tous à Lens » et « La liberté guidant le peuple » en fond.

L'idée était de repartir de cela pour trouver un nouveau mot d'ordre, un signal, un slogan qui pouvait être en regard de cette appellation très forte. Elle était aussi de dire que rien n'est fini, qu'il faut continuer et de trouver la manière d'agir pour continuer à entretenir ce mouvement.

L'objectif est de fidéliser les visiteurs, de leur donner envie de revenir et de construire dans la durée le fait que le Louvre-Lens est un musée incontournable où l'on vient et revient parce qu'il se passe toujours quelque chose, y compris en dehors des expositions temporaires, avec la Galerie du Temps qui se renouvelle chaque année, la Scène et la programmation du Centre de Ressources ou des ateliers pédagogiques.

La recherche était sur ces thèmes. À travers la phase d'investigation menée, cinq grandes notions ont émergé très vite, à travers tous les entretiens et les discussions que nous avons eues avec l'AMO :

- la transmutation et la réinvention ;
- la liberté ;
- la révélation ;
- l'émotion ;
- l'affirmation.

L'assistant à maîtrise d'ouvrage a passé une dizaine de jours dans le musée pour écouter le public et l'interviewer. Il semble que les mots « révélation », « émotion » et « liberté » sont revenus très souvent et étaient assez unanimes dans les entretiens menés.

L'objectif était de rechercher une communication en mouvement, reflet des différentes facettes venues à travers les émotions rencontrées, les entretiens et les rencontres : comment faire revenir les aficionados internationaux qui viennent déjà selon les thématiques des expositions temporaires ? Comment entretenir la chalandise et le nombre d'habitants à 250 kilomètres aux alentours ? Comment exploiter le réseau autoroutier qui est, pour la région Nord - Pas-de-Calais, assez exceptionnel ? Comment faire cohabiter le voisinage 20 kilomètres autour du musée, en associant les différentes communautés d'agglomération ? Comment faire cohabiter des personnes qui feront 1 500, 3 000 ou 5 000 kilomètres pour voir une exposition exceptionnelle ? Comment faire venir les Parisiens, qui parcourent quand même 150 kilomètres pour visiter le Louvre-Lens alors qu'ils ont le Louvre Paris ? Comment faire venir les habitants de Boulogne-sur-Mer qui emprunteront l'autoroute ?

Il s'agissait de trouver un visuel, un slogan qui attire ces différentes populations, en n'oubliant pas que le Louvre-Lens doit affirmer son appartenance au club des grands musées mondiaux. Le Louvre-Lens est l'enfant légitime du Louvre Paris et de la Région Nord - Pas-de-Calais, et doit se situer au même niveau, en termes de communication, que les cinq plus grands musées mondiaux cités en première ligne.

Tout cela nous amène à proposer le concept suivant.

Le Louvre-Lens, c'est un musée capital. Pourquoi ? Parce que nous avons à la fois l'architecture – beaucoup plus qu'un musée –, l'animation, l'environnement et la curiosité qu'a entretenue le musée du Louvre-Lens mais aussi parce que nous avons des œuvres exceptionnelles, des collections, une attractivité internationale et une fierté régionale.

Comment traduire tout cela ? C'est venu à travers les entretiens menés et les réactions du public.

Cela pourrait se concrétiser par cette image qui serait utilisée pour engager notre communication institutionnelle : un musée capital avec un angle de vue que l'on n'a pas l'habitude de voir et qui sera retravaillé. Il nous permet de donner une image vivante au musée puisqu'on nous a souvent reproché d'avoir quelque chose de froid, lisse et peu chaleureux. Il conviendrait d'arriver sur ce type de visuel qui pourrait cohabiter avec l'émotion des œuvres et de l'architecture, l'émotion de l'humain et des œuvres.

Voilà où nous en sommes des réflexions menées avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage. Aujourd'hui est un point d'étape important : il est souhaitable que vous nous donniez votre avis par rapport au travail technique réalisé avec la Région et le Louvre afin que nous puissions continuer à réfléchir sur ces concepts ou sur d'autres concepts.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, je découvre le travail.

Nous avons la chance d'avoir Mme BEATRIX parmi nous.

Mme BEATRIX.- Je souhaite saluer le travail de l'agence sous la conduite de Catherine, Elvire et leurs équipes. Cela a été extrêmement intéressant, d'autant plus que nous avons une réflexion un peu similaire au Louvre à Paris ; s'interroger sur l'identité du Louvre-Lens au moment où nous nous interrogeons sur celle du Louvre était très fructueux.

Ce ne sont pas des images figées, ce n'est pas une campagne de communication, le travail est en cours. Notre difficulté depuis deux ans est de sortir de cette campagne de lancement qui était forte, parce que l'image de la liberté était forte et ce n'est pas seulement un problème de communication : une œuvre a vraiment incarné le lancement du musée. Derrière, entre les expositions, nous avons eu de la difficulté à illustrer la singularité du Louvre-Lens, à la fois cette Galerie du Temps, cette architecture et cette ambiance très particulière que l'on ressent quand on visite le Louvre-Lens mais qui était difficile à photographier. Nous avons eu des problèmes de photo, d'image.

En l'occurrence, nous avons eu la chance d'avoir une agence qui a passé beaucoup de temps. Cela s'est senti dans leur travail, avec des photos. Le choix qu'ils ont fait ne reflète pas forcément la diversité des photos qu'ils nous ont montrées, mais ils ont compris ce qu'étaient ce musée et ce côté unique.

Nous pouvons être rassurés sur le fait que nous pourrions imaginer avec eux des campagnes institutionnelles nous permettant de faire vivre le musée en dehors de ses grandes périodes d'exposition.

M. LE PRÉSIDENT.- L'idée de « musée capital » est assez intéressante. Cependant, concernant les images avec le public, c'est toujours difficile et c'est ce qu'il faut essayer de montrer.

Mme BEATRIX.- Avec le film, c'était remarquable, mais c'est toujours difficile avec un instantané.

M. LE PRÉSIDENT.- Dans ce cas, il faut garder cela pour des campagnes avec des images animées parce qu'en film, on arrive à montrer cette relation.

Mme BEATRIX.- Oui, notamment avec les *verbatim* des personnes photographiées, qui étaient extrêmement touchants et révélateurs de l'émotion qui se dégageait.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous connaissez mon appétence pour le logo du Louvre ! Est-il toujours gravé dans le marbre que le « Louvre-Lens » soit rouge ?

Mme FERRAR.- Nous avons cinq couleurs.

M. DECTOT.- Nous avons magenta, jaune, noir, rouge, vert et bleu.

Mme APOURCEAU-POLY.- Les dossiers sont toujours rouges.

M. PERCHERON.- Il y a le travail des communicants. Il n'a de sens – cela s'adresse aux élus – que si le territoire le partage et s'en empare. Ce qui était réussi à Guggenheim avec de pauvres collections peut réussir à Lens.

Nous avons des élus, des maires ici. Il faut savoir si le territoire considère que le Louvre est vraiment cette cellule-souche qui transforme le patrimoine génétique du bassin minier et, au-delà, peut-être d'une grande partie de la région, fût-elle agrandie ou non. Il faut savoir aussi s'il y met des moyens, avec nous ; cela me paraît essentiel. Toutes les boîtes de communication ne peuvent que passer à côté de l'enjeu fondamental : le Louvre marque la fin de l'hiver pour toute une région dans un arrondissement blessé profondément par la mutation économique et socialement douloureux. C'est le territoire qui doit porter. Nous l'avons fait au niveau de la région en termes de géographie, par surimposition, comme un fleuve, mais il faut le relais territorial, comme à Bilbao.

Le deuxième élément très difficile à rendre est cette flânerie, cette simplicité magique qui fait que l'on se promène gratuitement parmi 4 000 ans de chefs-d'œuvre. C'est l'argument numéro 1 du Louvre-Lens qui fait d'ailleurs que les gens y reviennent, que les milieux dits éloignés y viennent puis y reviennent avec leur famille.

Troisième élément : il faut que, lors de chaque exposition ou une fois sur deux, nous trouvions le tableau, le visage, le titre, que nous fabriquions l'événement pour que le Louvre se rappelle aux uns et aux autres pour ce qu'il est, c'est-à-dire un peu plus qu'un musée.

Ce sont les trois.

Si le territoire s'en mêle, on peut tout oser, on peut dire, par exemple : « La plus belle manière d'aller au charbon : le Louvre-Lens ». C'est une manière de retrouver nos racines et de parler à toutes nos régions, avec les terrils et, pourquoi pas, la photo de la Joconde entre les deux !

En tout cas, faire quelque chose de banal mais qui parle à tout le monde et que l'on pourra esquisser lors de la campagne du RC Louvre. C'est une forme de campagne pour faire en sorte que la gangue minière, cette fois, enveloppe le Louvre et lui donne toute sa force locale.

Au sujet de la flânerie, il faut trouver des thèmes parce que c'est unique. Cela ne se reproduira pas à Abu Dhabi. Nulle part au monde, on a ce sentiment à la fois de simplicité et de proximité avec le roman international et avec les chefs-d'œuvre de la planète entière.

De plus, il faut marquer les expositions. Le « musée capital », c'est Paris. Les gens viennent à Paris, à la Capitale, et ils voient le « musée capital » de la Capitale.

En quoi pouvons-nous être « capital » ? Je ne vois pas. Il ne ressemble à aucun autre, c'est vrai, donc « musée différent », c'est sûr.

Mme GÉNISSON.- La grande réussite, au-delà de la fréquentation nationale et internationale, c'est la fréquentation populaire et du territoire. Il faut être très vigilant vis-à-vis de ce qui a été acquis. Il ne faudrait pas recréer un message, une barrière qui ferait que,

brusquement, on penserait : « C'est un musée : nous appartient-il tout à fait ? » Tout cela est compliqué.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous cherchons à faire venir les deux publics. Il est évident que nous devons aussi faire venir celui qui passe par Paris ; l'idée serait qu'il vienne découvrir la région. Peut-être qu'une image comme celle-là ou ce slogan pourrait convenir pour une campagne de communication pour Paris.

Mme APOURCEAU-POLY.- Il faudrait faire disparaître cette eau !

On a l'impression d'être un peu les pieds dans l'eau.

M. CHEREAU.- Je souhaite réagir, Monsieur le Président, sur une autre très belle campagne en préparation, organisée par « Autour du Louvre-Lens ». Elle comprend à la fois une identité graphique qui reprend un peu l'image minière, en valorisant le noir de ce pays pour en faire presque une couleur de luxe ou d'attraction.

Cette campagne « Autour du Louvre-Lens » met aussi en valeur les quatre capitales du bassin minier : Béthune, Lens, Douai et Valenciennes. Elle s'appuie sur les forces du territoire. Elle parle aussi bien aux régionaux qu'aux internationaux. Elle s'inscrit même dans le paysage, avec l'idée de grandes pierres minières le long des autoroutes pour marquer les grands sites autour du Louvre-Lens et qui y conduisent. Il ne faudrait pas que le musée vive un peu en hors-sol par rapport à ses alentours qui s'organisent.

M. LE PRÉSIDENT.- Cette campagne est-elle en cours ? Est-elle prête ?

M. CHEREAU.- Une vidéo est prête et un ensemble de visuels ont été préparés ; à mon avis, ils sont très réussis. La marque est « All » (Autour du Louvre-Lens), avec un jeu de mots qui parle à l'international. Toute une gamme de communications est en cours de construction là-dessus.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous avez bien fait de venir !

Il serait vraiment intéressant que nous connaissions davantage cette campagne, pour savoir de quelle manière le Louvre-Lens peut se l'approprier.

M. DECTOT.- La campagne est menée par la Mission Louvre-Lens Tourisme, avec laquelle nous sommes en contact quasi permanent, donc nous vous apporterons les éléments de comparaison.

M. ROBERT.- L'appropriation est indispensable : c'est le point de départ d'une campagne de communication.

En revanche, la campagne lancée « Autour du Louvre-Lens » montre aussi que c'est le musée dans un territoire retenu comme une destination touristique ; cela va faire l'objet d'une reconnaissance au niveau du ministère du Tourisme. C'est même un peu plus, parce que c'est porté par le Département et c'est la fédération des offices de tourisme des cinq Agglos aux alentours. Il faudrait voir de quelle manière la campagne liée au musée s'intègre dans cet ensemble pour que nous puissions en faire, dans la valeur ajoutée, quelque chose de plus porteur, plus identifié afin que le musée soit lié au développement vers l'international et, en même temps, attaché à son territoire. On voit bien, quand l'exposition arrive sur le Racing, que c'est un musée attaché à son territoire.

S'agissant du « musée capital », j'ai eu le même réflexe. Même s'il manque le « e », je ne suis pas sûr que tout le monde fasse la distinction, surtout les étrangers, et ce n'est pas forcément ce qui peut marquer notre territoire.

La définition montrait un peu au-delà, en indiquant « Lens, musée capital », mais il est difficile de faire cette rupture entre notre territoire et le musée.

M. CLAVREUIL.- Je souhaiterais apporter un petit témoignage.

J'ai été favorablement impressionné non seulement par les capacités d'écoute mais également par tout ce qui avait été engagé et la compréhension de tout ce que porte ce musée depuis des années, depuis le projet jusqu'à ce jour.

Je suis content des notions, mais concernant la restitution, je ne me retrouve pas forcément dans le mot « capital », pas plus que dans les deux visuels que nous avons vus précédemment : la dame et la pâture en dessous.

Un travail conséquent a été effectué et il est utile parce que l'on ne peut pas vivre sur les acquis de ce qu'il s'est passé voici deux ans.

Monsieur le Maire, bien sûr, il existe le travail de long terme autour du Louvre-Lens, de façon générale. Cependant, il faut que les personnes qui habitent ici et viennent nous voir sentent que c'est porté par toutes les communes et les Agglos.

Nous allons sans doute tous voyager un peu dans les prochaines semaines. Nous aurons l'occasion de voir chaque fois des villes qui donnent le sentiment d'avoir la fierté de leur exposition, comme Montpellier, ou qui sont très fières d'avoir un nouveau musée, comme Rodez. Elles ne présentent pas de problème de signalétique. On a presque une surabondance d'images et on sent que la Ville elle-même le porte.

Autant depuis trois ans, les Lensois ont montré qu'ils étaient heureux de ce qui leur arrivait, autant on ne sent pas un effet boule de neige.

Il est utile d'avoir une campagne de communication qui pose la question et relance cela.

Je voudrais simplement dire qu'ils ont travaillé et qu'ils ont compris.

Le dernier slogan est toujours très réducteur, à moins qu'il soit génial tout de suite ; ce n'est pas évident. La photo est très intéressante, c'est un angle que l'on ne connaît pas : on peut y voir un bateau ou un terril ou le rapport avec Paris.

Je ne pense pas que ce soit du temps perdu ni de l'énergie gaspillée. Nous avons eu des personnes sérieuses, ce qui n'est pas toujours le cas dans ce genre d'exercice.

M. LE PRÉSIDENT.- À vous entendre, je me demande si nous ne cherchons pas le mouton à cinq pattes. On ne peut pas s'adresser au public à Paris de la même manière que dans la région.

M. LARROUTUROU.- Je ne sais pas pour quelle raison je suis personnalité qualifiée : j'ai été fugitivement directeur de la communication d'une grande institution très peu culturelle.

Je suis frappé par le fait que ce soit très intéressant et très construit. Le fait que cela n'intègre pas ce qui est en cours est un peu problématique, en effet, mais cela se rattrape vite.

Si je puis me permettre de m'exprimer tout à fait librement, je dirai que cela devient moins convaincant lorsque l'on passe aux visuels. Comme vous venez de le dire, on ne peut sans doute pas parler de la même manière localement, même si les personnes viennent d'un peu loin, que lorsqu'on veut attraper un public parisien, londonien ou de n'importe où ailleurs. On marie un peu tout sans être convaincant.

Mme BEATRIX.- La difficulté est qu'il s'agit de la restitution d'un travail d'AMO qui n'est pas une campagne proposée par l'agence. Nous ne sommes pas sur un travail abouti.

M. LE PRÉSIDENT.- On pressent que cela peut être porteur à Paris.

Mme BEATRIX.- Le travail est devant nous, à de multiples égards.

Mme FERRAR.- Il n'est pas terminé, nous en sommes aux orientations.

M. LE PRÉSIDENT.- D'autres remarques ?

M. PACORY.- Vous cherchez à ce que ce musée trouve non pas un deuxième souffle, parce que ce n'est pas le terme, mais une deuxième envolée, une deuxième vague. On imagine bien le Titanic et on espère que ce n'est pas lui !

Puisque c'est le Louvre-Lens, cela ne pourrait-il pas être « L'autre musée de nos territoires » ? Pour des Parisiens, ce sont « nos » territoires de campagne et, pour nos territoires ici, c'est l'autre musée de nos territoires.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous remercie pour ces débats.

Nous avons maintenant 18 délibérations et nous allons commencer.

III. Délibérations

3.1. Rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes

Mme FERRAR.- Comme vous le savez sans doute, la Chambre Régionale des Comptes avait décidé d'intégrer dans son programme d'examen 2014 les comptes du musée du Louvre-Lens sur les exercices depuis 2011. À l'issue du contrôle, la Chambre a notifié un rapport provisoire au musée en octobre 2014.

Nous avons répondu avant que le rapport d'observations définitives soit produit, comme la loi nous y autorise.

Les pages 4 et 5 du rapport sont la synthèse des observations et des échanges que nous avons eus, avec quelques rappels à la réglementation qui avaient suscité débat à la création de l'EPCC et dans la vie de l'EPCC. Je pense, par exemple, à la notion de taxe sur salaires, de TVA ou d'impôt sur les sociétés. Avant et après l'ouverture du musée, nous avons eu beaucoup d'échanges avec le Trésor Public pour savoir précisément ce que l'EPCC devait prendre en compte comme charges, la difficulté étant que nous sommes un EPCC EPA (Établissement Public Administratif) et que nous avons des activités industrielles et commerciales, donc qui relèvent plutôt d'un EPIC.

Nous avons eu de nombreux débats et échanges avec le Trésor Public et avec la Chambre Régionale des Comptes, qui a une vision différente de celle du Trésor Public, pour aboutir aux conclusions inscrites dans ce rapport. Nous prenons déjà en compte ces observations et ces rappels par le biais de certaines délibérations que nous examinerons ce jour.

Il restera probablement des rappels à la réglementation qui ne seront pas mis en œuvre puisque nous ne le pouvons plus matériellement : je veux parler des rappels 5 et 6. À la création de l'EPCC, nous avons élu quatre vice-présidents, de mémoire. Or, le CGCT dit qu'un EPCC ne peut en avoir qu'un. Le projet scientifique et culturel premier n'a pas été délibéré, puisque, par définition, l'EPCC n'existait pas. Au prochain projet de ce type, il sera délibéré.

Pour le reste des rappels à la réglementation, soit nous avons déjà mis en œuvre, soit c'était mis en œuvre quand le rapport a eu lieu, soit nous mettrons en œuvre dès l'exercice 2016.

S'agissant de la recommandation 1, le travail est en cours avec la Région. La Chambre Régionale des Comptes avait considéré qu'il était naturel que l'immeuble, l'immobilier et le mobilier soient transférés à l'EPCC, ce qui n'a pas été le cas puisque nous avons une convention qui transfère le mobilier mais la Région reste propriétaire des bâtiments et les met à disposition.

En ce qui concerne la recommandation 2, j'ai eu beaucoup de débats avec la Chambre Régionale des Comptes, mais je n'ai pas eu de succès ! Pour attribuer la librairie et le restaurant, nous n'avons pas eu recours à une DSP (délégation de service public) mais à une autorisation

administrative d'exploitation du domaine public. Or, la Chambre reste sur la notion de DSP. Nous avons regardé ce que Metz et Confluence avaient fait et nous avons constaté que les autres musées n'étaient pas non plus en DSP. Nous verrons le moment venu si nous devons y aller ou non. Pour l'instant, nous ne le sommes pas et nous ne pouvons pas changer car les conventions ont une durée de cinq ans.

Au sujet du fonctionnement des instances, la Chambre considère que passer une délibération en Conseil d'Administration qui attribue un budget de 950 000 euros par exposition n'est pas suffisant et ne permet pas un débat quant à la soutenabilité financière du programme d'expositions temporaires. Nous ne les avons pas convaincus.

La gratuité a suscité beaucoup de débats de la part de la Chambre. Nous n'avons pas engagé une réflexion sur l'impact financier : c'est la recommandation 6. Pour autant, nous passons une délibération chaque année qui adopte la gratuité.

Sur la partie fonctionnement et gestion, nous n'avons pas mis en œuvre la recommandation 10, puisqu'elle ne dépend pas de nous mais de la Ville ou de la CALL ou du Département. Nous avons une signalétique dans le parc et dans le musée mais nous ne pouvons pas aller au-delà.

Voilà globalement les rappels à la réglementation et les recommandations mises en avant par la Chambre après de nombreuses heures de débats et d'échanges.

Ce rapport nous a aidés, d'une certaine façon, puisque nous avons eu des réponses claires par rapport à la taxe des salaires et à l'impôt sur les sociétés que nous ne réussissions pas à avoir de la part du Trésor Public. Maintenant, c'est fait, c'est clair : nous devons payer la taxe sur les salaires et l'impôt sur les sociétés. Vous verrez les imputations correspondantes pour que nous nous mettions en règle. Au moins, nous avons des réponses.

M. LE PRÉSIDENT.- Avez-vous des questions sur ce rapport ?

M. ROBERT.- J'apporterai un complément, car cela concerne à la fois la Ville et l'Agglo : nous avons la question de l'accessibilité du musée dans son ensemble en dehors de la signalétique posée.

Un premier élément de réponse sera donné un peu avant l'Euro avec la nouvelle percée qui sera réalisée sous les voies SNCF qui viendra border le musée près du stade Bollaert et, de l'autre côté de Louvre-Lens Vallée.

Un deuxième élément porte sur une préoccupation interne à la Ville qui, en même temps, nous concerne collectivement : je veux parler du parking des bus. Une fois que les visiteurs sont arrivés au musée par la dépose-minute de bus autorisant un accès rapide vers l'entrée, les bus se retrouvent dans les cités qui ne sont pas forcément équipées pour les accueillir ni pour leur permettre de revenir aisément vers le musée.

Le site ayant été prévu pour un accès des bus à Liévin, je ne sais pas s'il est possible d'avoir un mode de gestion différent, avec un code ; comme ce sont souvent des voyages organisés, celui-ci pourrait être donné au moment de la réservation des visites guidées, afin qu'ils puissent accéder plus facilement à Liévin. Cela nous permettrait d'avoir en parallèle une signalétique déclinée en conséquence. Pour le moment, elle sert à rapatrier vers le musée mais il faudrait pouvoir définir, en fonction des différents flux, de quelle manière les orienter vers les sites à même de les accueillir.

La dépose-minute et l'orientation se font quasiment uniquement par la rue Paul Bert et la difficulté se présente actuellement pour rejoindre les parkings identifiés pour l'accueil des visiteurs.

Si l'on pouvait avoir cette réflexion sur les modalités des bus, cela nous réglerait un problème concernant la population et la circulation dans le secteur. Par ricochet, nous pourrions nous mettre autour de la table concernant la différenciation des flux, ce qui permettrait peut-être de répondre et d'avoir un engagement collectif à donner à la Chambre Régionale des Comptes.

M. LE PRÉSIDENT.- Avez-vous d'autres remarques ? (*Réponse négative.*)

Nous passons au vote.

Mme FERRAR.- Il faut prendre acte.

M. LE PRÉSIDENT.- Ce n'est donc pas une délibération.

Mme FERRAR.- C'est une délibération qui prend acte du rapport et des observations et qui prouve qu'il y a eu un débat.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous prenons acte.

3.2. Rapport d'activités des services

M. LE PRÉSIDENT.- Ce rapport d'activités vous a été remis sur table aujourd'hui. Je vous prie de nous excuser pour cette distribution tardive.

Xavier va nous le présenter rapidement.

M. DECTOT.- Je serai rapide, Monsieur le Président.

Ce rapport d'activités 2014 présente la première année de fonctionnement normal du musée, après l'année d'ouverture un peu exceptionnelle, avec des axes déjà évoqués en grande partie lors de la présentation de la communication institutionnelle.

Il s'agit de maintenir et renforcer la qualité de l'accueil au Louvre-Lens.

Nous voulons également avoir une politique d'expositions de très haut niveau mais accessibles, pour le dire différemment, populaires, ce qui s'est traduit par les trois expositions de l'année 2014 : « les Étrusques et la Méditerranée » ; « Les Désastres de la Guerre » ; « Des Animaux et des Pharaons ».

Nous souhaitons une politique ouverte à tous, innovante et qui aille en direction de publics parfois inattendus. Nous avons travaillé avec les publics du territoire et, souvent grâce au soutien de mécènes, particulièrement avec les publics empêchés, qu'ils soient sous main de justice ou en hôpital psychiatrique.

Un des aspects dont les équipes sont le plus fières, je pense – en tout cas, dont je suis le plus fier –, est l'immense succès de l'opération « Un bébé au musée », donc des visites à destination des parents et des très jeunes enfants. Ce type d'action de médiation nécessite maintenant plusieurs mois sur la liste d'attente. Cela a une grande efficacité – nous en étions persuadés – et rencontre une vraie adhésion dans le territoire.

Derrière, tous les services se sont mis en ordre de marche pour ces actions, dans un travail étroit avec des mécènes qui continuent à nous suivre largement et nous en sommes heureux.

Il y a également le travail du service administratif et juridique qui met tout en place pour que nous puissions faire cela dans les règles et dans le respect du droit et de la législation.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous devons approuver formellement ce rapport d'activités.

Qui vote contre ?

Qui s'abstient ?

Je dois m'absenter pour les deux points suivants, puisque vous devez approuver les comptes de gestion 2014.

Je cède la place à Daniel PERCHERON.

(M. Jean-Luc MARTINEZ cède la présidence à M. Daniel PERCHERON.)

3.3. Compte de gestion 2014 : budget principal et annexe

3.4. Compte administratif 2014 : budget principal et budget annexe

M. PERCHERON, président de séance.- Qui les présente ?

Mme FERRAR.- Nous avons une présentation du compte de gestion dressé par le trésorier municipal de Lens, comptable de l'EPCC, et nous pouvons aussi regarder le compte administratif qui est conforme au compte de gestion. Il n'y a pas de problème particulier. Nous sommes l'ordonnateur et le payeur, en accord avec les comptes constatés.

M. PERCHERON, président de séance.- Y a-t-il des interventions ? *(Réponse négative.)*

Il vaut mieux lever la main.

Pour le compte administratif ?

Contre ?

Abstention ? Une petite abstention.

Nous pouvons retrouver M. MARTINEZ.

Tout est en ordre.

(M. Jean-Luc MARTINEZ reprend la présidence.)

3.5. Affectation de résultat : budget principal et annexe

Mme FERRAR.- Compte tenu du compte administratif qui vient d'être voté, nous pouvons constater un excédent d'investissement de 397 236 euros et un excédent de fonctionnement de 1 139 858 euros.

Du fait des reports des années précédentes, l'excédent global d'investissement s'élève à 941 665 euros et l'excédent de fonctionnement à 1 544 794 euros.

Il vous est proposé d'affecter ce résultat de clôture, qui va se répartir en excédent d'investissement à hauteur de 941 665 euros et en excédent de fonctionnement à hauteur de 1 544 794 euros.

M. LE PRÉSIDENT.- Pas d'autres réactions ? *(Réponse négative.)*

Nous passons au vote.

Qui vote contre ?

Qui s'abstient ?

3.6. Constitutions de provisions : budget principal et annexe

Mme FERRAR.- Les constitutions de provisions concernent le budget principal et le budget annexe. Elles doivent nous permettre de couvrir ce qui a été pointé et identifié dans le rapport de la Chambre Régionale des Comptes et seront réservées à l'impôt sur les sociétés et à la taxe sur les salaires à la fois pour le budget principal et pour le budget annexe.

M. LE PRÉSIDENT.- Des remarques ? (*Réponse négative.*)

Nous passons au vote.

Qui vote contre ?

Qui s'abstient ?

3.7. Budget supplémentaire 2015 : budget principal et annexe

Mme FERRAR.- Il vous est proposé de l'examiner en l'équilibrant à 1 353 784 euros en fonctionnement et 608 504 euros en investissement. Comment se décompose-t-il ?

Concernant le fonctionnement, nous proposons une diminution de dépenses d'un peu plus de 300 000 euros pour la partie sécurité-sûreté, non pas parce que nous faisons moins de sécurité mais parce que les manifestations nocturnes ou privatives ou en contrepartie de mécénats ont diminué en 2014 par rapport à l'année 2013. Par conséquent, nous diminuons les dépenses pour avoir une dépense plus juste.

Nous diminuons également les dépenses liées aux guides conférenciers. Nous avons également une baisse des visites guidées avec des conférenciers, donc nous l'intégrons. Nous sommes en capacité de l'identifier aujourd'hui puisque les réservations courent quasiment jusqu'à la fin de l'année. En estimant cela, nous pouvons récupérer une somme de 13 000 euros.

En dépenses nouvelles, nous proposons d'engager 100 000 euros pour la communication, par rapport à ce que l'on vient de vous présenter, en lien avec le marché d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Nous souhaitons engager 107 000 euros pour les prochaines expositions qu'a présentées Xavier DECTOT. Cela viendrait en diminution du budget global mais nous devons engager des dépenses dès cette année pour les expositions « Fête galante », « Mésopotamie » et « Lebrun ».

Nous engageons des dépenses complémentaires en sous-traitance pour l'informatique et pour la maintenance multitechnique. Cette dernière implique des dépenses nouvelles liées à la fin des garanties de certains matériels qui étaient jusqu'alors pris en charge par les premiers marchés lancés par la Région. Comme ils se terminent, nous devons prendre en charge la maintenance ; je pense aux portails, aux monte-charge et à des installations de ce type.

Nous avons des dépenses de personnels supplémentaires, liées aux recrutements qui ont eu lieu en début d'année, plus rapidement que ce que nous avions prévu, pour des remplacements de congés maternité ; pour information, nous en avons dix en cours. Nous continuons à payer les salaires qui nous seront remboursés plus tard. De plus, nous payons des allocations chômage sur des contrats antérieurs à juin 2014, Depuis nous avons recours à l'assurance chômage, ce qui nous permettait d'éviter ces prises en charge.

Les dépenses nouvelles relèvent encore de maintenance et d'entretien pour la déchetterie pour des travaux de peinture ou de déplacements de cloison ; ce sont les postes principaux.

Nous actons l'inscription des deux provisions que nous avons évoquées concernant la taxe sur les salaires, ainsi que pour la prévision de travaux muséographique dans la Galerie du

Temps que nous ferons l'année prochaine ou l'année suivante. Nous engageons cette provision pour anticiper les travaux qui seront nécessaires.

Concernant les recettes, nous avons deux baisses déjà constatées qui concernent les visites et les locations d'espaces, du fait de la sécurité et des visites avec les guides conférenciers.

Nous avons des recettes nouvelles qui reprennent l'excédent de fonctionnement reporté et des indemnités de sinistres qui sont un détail.

Concernant l'investissement, des inscriptions de dépenses nouvelles sont proposées pour l'aménagement de bureaux. Le bâtiment administratif a été conçu pour un nombre théorique de personnels qui était insuffisant ; c'est classique. Nous allons réduire les bureaux et changer des cloisons pour héberger tout le personnel actuel, puisque nous sommes quasiment au complet à présent.

Un équipement atelier est à compléter, à hauteur de 20 000 euros.

Monsieur le Président, ce sont les principales dépenses et recettes nouvelles que nous souhaitons intégrer dans ce budget supplémentaire.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des questions sur ces propositions ? (*Réponse négative.*)

Nous passons au vote.

Qui vote contre ?

Qui s'abstient ?

3.8. Tableaux des effectifs et des emplois

Mme FERRAR.- Nous sommes dans la suite logique de l'adoption des délibérations précédentes. Comme la loi nous y oblige, vous avez la photographie précise de l'ensemble des emplois, avec la filière, la catégorie, la fourchette de grade dans laquelle nous nous autorisons à recruter. Il n'y a pas de changement par rapport au tableau des effectifs et des emplois présenté au budget primitif : nous sommes toujours à 84 postes, avec les filières et les fourchettes de grade correspondant à l'organigramme actuel.

Mme COOLZAET.- J'avais vu 93.

Mme FERRAR.- Nous avons des contractuels ou des besoins occasionnels. En personnes physiques, nous sommes plus nombreux, mais en postes, nous sommes 84. Compte tenu de l'amplitude d'ouverture du musée et le personnel assurant 35 heures par semaine, certains postes sont occupés par deux personnes.

Nous parlons de postes et non de personnes.

M. LE PRÉSIDENT.- À propos de cette délibération, qui vote contre ?

Qui s'abstient ?

Mme COOLZAET.- Nous n'avons pas la liste du personnel. Ce serait bien.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous pouvez la demander.

Mme COOLZAET.- Je la demanderai après, sans doute.

3.9. Gestion des stocks – budget annexe cafétéria

Mme FERRAR.- C'est une conséquence de l'observation de la Chambre Régionale des Comptes qui considère le fait que la cafeteria relève du régime des services publics, industriels et

commerciaux. Par conséquent, nous avons l'obligation de mettre en place une comptabilité de stocks.

Nous devons délibérer.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous devons délibérer, mais c'est une obligation.

Qui vote contre ?

Qui s'abstient ?

Tout le monde veut respecter la loi !

3.10. Extension de la grille tarifaire à destination des comités d'entreprise

Mme FERRAR.- Nous avons délibéré en décembre sur la possibilité d'avoir un tarif adapté aux comités d'entreprises privées. Nous avons l'obligation, à la demande du Trésor public, de délibérer pour donner ces avantages aux comités d'entreprises publics. Nous avons le parallélisme des formes, avec la même grille tarifaire pour les comités d'entreprises privées et les collectivités territoriales. En l'occurrence, il s'agit d'offrir les mêmes tarifs aux comités d'entreprise des collectivités territoriales, avec les mêmes avantages. Nous élargissons nos bénéficiaires.

M. LE PRÉSIDENT.- Qui vote contre ?

Qui s'abstient ?

3.11. Convention de partenariat entre le Musée du Louvre-Lens et le Palais des Beaux-Arts de Lille

3.12. Convention de partenariat entre le Musée du Louvre-Lens et le Musée des Beaux-Arts de Valenciennes

M. DECTOT.- Monsieur le Président, si vous le permettez, je présenterai les deux délibérations en même temps car elles sont liées.

Comme vous le savez, nous aurons l'hiver prochain une exposition sur la Fête Galante au XVIII^e siècle, que nous avons voulue parce qu'à la même époque, une exposition était prévue sur WATTEAU et l'Italie au musée des Beaux-arts de Valenciennes à l'occasion de sa réouverture.

Il nous paraissait intéressant, dans la mesure où nous avons eu une saison égyptienne l'an dernier, d'avoir une saison autour de WATTEAU et de cette thématique de la fête au XVIII^e siècle dans la région à l'hiver 2015.

À cela, s'est ajouté le fait qu'à son arrivée à la Direction du Palais des Beaux-Arts de Lille, Bruno GIRVEAU a programmé pour la même période une exposition sur la joie de vivre, donc une thématique approchante. À partir de là, nous avons entamé un rapprochement à trois qui se traduit par les deux délibérations qui vous sont proposées à la suite. Elles nous permettent de travailler en commun et de mettre en place des billets couplés, d'une part, avec Lille et, d'autre part, avec Valenciennes. À notre connaissance, Lille et Valenciennes prévoient un billet couplé entre eux.

Pour prévenir une éventuelle question, nous avons examiné la possibilité de mettre en œuvre un billet triple. C'est une mesure extrêmement complexe, donc nous avons jugé que les billets triples ne toucheraient qu'une très faible partie de la population et qu'il était plus

intéressant de partir sur des billets couplés Lens-Valenciennes, d'une part, et Lens-Lille, d'autre part. Le reste ne nous concerne pas, mais il peut y avoir éventuellement Valenciennes-Lille.

La première délibération traite de la collaboration avec le Palais des Beaux-Arts de Lille. Celle de la collaboration avec Valenciennes suivra dans la foulée.

M. LE PRÉSIDENT.- Cela participe de cette politique de favoriser les rapprochements.

Mme PIC.- N'avait-on pas envisagé de faire ces conventions avec le musée des Beaux-Arts sur deux ou trois ans ?

M. LE PRÉSIDENT.- Cela dépend de la programmation des expositions : il s'agit des billets couplés pour les expositions programmées.

Mme PIC.- C'est donc au coup par coup, au fur et à mesure du programme. Y a-t-il eu une prévision de convention avec l'Université de Lille ?

M. LE PRÉSIDENT.- Non, il s'agit d'une convention pour les billets, ce n'est pas un partenariat scientifique.

Mme PIC.- J'en profite simplement pour poser les deux questions.

M. DECTOT.- Des partenariats ont été montés et sont en train d'être renforcés avec l'Université de Lille III notamment, comme il y en a avec l'Université d'Artois et d'autres.

Mme PIC.- En réalité, il se déroule un enseignement d'archéologie orientale à Lille. Avec la Mésopotamie, on pourrait faire des ateliers d'écriture ou similaires.

M. DECTOT.- Nous y travaillerons.

Nous allons revenir sur le fonctionnement du Conseil d'Administration ; il s'agit maintenant d'une délibération.

Mme PIC.- Est-ce déjà engagé du côté de l'université ?

M. PERCHERON.- Pour faire bouger les universités, c'est difficile, mais on ne sait jamais.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est une convention pour des billets groupés avec Lille et, si vous le permettez, pour Valenciennes également. C'est le même principe.

Qui vote contre ?

Qui s'abstient ?

3.13. Convention avec le centre de gestion 62 pour la mise à disposition de personnel pour la réalisation de missions d'assistance, de conseil, et d'inspection en santé et sécurité du travail

Mme FERRAR.- C'est une obligation légale d'avoir des agents au sein de l'établissement chargés d'assurer des missions d'assistance, de conseil et d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité. Elles doivent être assumées et le centre de gestion 62 a mis en place depuis quelque temps une équipe spécialisée dans ces sujets. L'idée est d'avoir un assistant de prévention, interlocuteur des préventionnistes du centre de gestion.

L'objet de la convention est d'avoir recours à ces missions d'inspection et de prévention en tant que de besoin, dès que l'assistant de prévention interne du musée aura relevé, identifié ou été interpellé sur tel ou tel sujet en matière de sécurité au travail et de prévention.

Ce dossier a été présenté avec un avis favorable au Comité Technique qui s'est tenu récemment.

M. LE PRÉSIDENT.- Qui vote contre ?

Qui s'abstient ?

3.14. Approbation de l'avenant à la convention entre la Ville de Lens et le musée

M. DECTOT.- À vrai dire, il s'agit plus d'un avenant à la convention déjà existante que d'une convention à part entière.

Nous avons signé en octobre 2012 une convention avec la Ville de Lens pour un travail notamment d'éducation artistique et culturelle, un travail d'actions culturelles dans les territoires, en commun avec la Ville.

J'espère que M. le Maire ne me contredira pas, mais c'est une convention dont nous sommes très contents, nous, de notre côté, tant pour sa forme que pour ses effets. Elle était signée simplement pour trois ans.

L'avenant qui vous est proposé la prolonge de trois nouvelles années.

M. PERCHERON.- Êtes-vous content, Monsieur le Maire ?

M. ROBERT.- Absolument, nous avons déjà renouvelé en votant la délibération.

M. LE PRÉSIDENT.- Qui vote contre ?

Qui s'abstient ?

3.15. Instauration de périodes et d'indemnités d'astreinte

Mme FERRAR.- Il s'agit de se mettre en correspondance avec la réglementation, puisque les interventions pour la filière technique doivent être rémunérées sous la forme d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires et non par montant. C'est encore l'application de la loi et l'adoption du paiement sous forme d'IHTS, telle que nous sommes contraints de le faire, mais nous devons délibérer.

M. PERCHERON.- C'est la loi.

M. LE PRÉSIDENT.- Il faut se conformer à la législation.

Qui vote contre ?

Qui s'abstient ?

3.16. Composition de la Commission d'Appel d'Offres

Mme FERRAR.- Il s'agit d'actualiser la composition de la Commission d'Appel d'Offres pour prendre en compte notamment les élections départementales qui se sont tenues récemment. Lorsque la délibération a été écrite, nous n'avions pas l'information de la démission de M. Hervé BARBARET.

M. DECTOT.- La désertion !

Mme FERRAR.- La délibération est faite avec Hervé BARBARET et il faudra la repasser en octobre. Entre-temps, parce que nous avons besoin de fonctionner, nous allons la passer telle quelle.

Mme ROLLAND.- Nous étions en train d'en parler.

M. DECTOT.- Ce serait plus simple, on peut le décider.

M. LE PRÉSIDENT.- M. PERRAULT joue ce rôle au musée du Louvre. Si vous acceptez que ce soit le suppléant ?

(Approbation à l'unanimité.)

3.17. Autorisation de lancement de marchés

Mme FERRAR.- Il s'agit de lancer les marchés pour les prochaines expositions, dont celle de « RC Louvre » et celle de « Mésopotamie et miroirs » dans le Pavillon de Verre qui sera la prochaine après « Métamorphoses ».

Vous avez tout le détail dans les tableaux correspondants.

Ceci nous autorise à lancer les marchés dans les délais nous permettant de travailler sereinement, y compris en cas de réponses infructueuses, ce qui nous arrive quand même assez souvent.

M. LE PRÉSIDENT.- Qui vote contre ?

Qui s'abstient ?

3.18. Attribution de marchés

Mme FERRAR.- Il s'agit de la suite logique des autorisations de lancement de marchés qui ont été adoptées et décidées :

- une attribution pour l'entretien des espaces verts du Louvre-Lens ;
- une attribution pour la réalisation des contrôles règlementaires nécessaires à la réalisation des activités du musée ; c'est en lien direct avec les expositions.

Ces deux décisions ont été prises et nous vous demandons d'autoriser l'attribution de ces marchés.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien.

Qui vote contre ?

Qui s'abstient ?

IV. Pour information

4.1. État des conventions/Contrats signés par le Directeur

M. LE PRÉSIDENT.- Nous achevons notre Conseil d'Administration par l'examen pour information des contrats signés par le directeur.

Mme FERRAR.- C'est la conclusion classique d'un Conseil d'Administration de vous transmettre pour information l'état des conventions signées par le Directeur depuis le précédent Conseil d'Administration. Vous avez à la fois des marchés, des conventions de partenariat et de mécénat, les contrats de coédition et les conventions qui permettent l'intervention de conférenciers au musée.

C'est pour information, donc il n'est pas nécessaire de voter.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien.

V. Questions diverses

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des questions diverses ? (*Réponse négative.*)

Je vous remercie de votre présence pour ces débats.

Je vous souhaite un bon été... à Lens, bien sûr !

La séance est levée à 17 heures.